

BORDEAUX METROPOLE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**Séance du 30 octobre 2015
(convocation du 23 octobre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Octobre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. CAZABONNE Alain
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 11h50
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11h20
Mme TERRAZA Brigitte à Mme KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 11h30
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme LACUEY Conchita
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain
Mme ZAMBON Josiane à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h20
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. LE ROUX Bernard
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHABBAT Chantal à Mme IRIART Dominique

Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h05
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. FLORIAN Nicolas à Mme BERNARD Maribel à partir de 10h30
M. FRAILE MARTIN Philippe à Mme FORZY-RAFFARD de 10h30 à 11h45
Mme FRONZES Magali à M. FETOUEH Marik jusqu'à 10h20
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h
M. MANGON Jacques à Mme PEYRE Christine à partir de 12h10
M. POIGNONEC Michel à Mme THIEBAULT Gladys
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h20

EXCUSES :

M. COLOMBIER Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Floirac - ZAC des Quais - Choix du prestataire pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination technique inter-projets - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Plusieurs projets majeurs vont se développer, dès cette fin d'année et jusqu'en 2019, dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Quais de Floirac :

- la grande salle de spectacles (démarrage du chantier à l'automne 2015, pour une livraison prévue fin 2017),
- la clinique du Tondu (démarrage prévisionnel à l'automne 2016),
- le parking silo et le parking poids lourds (mis en service dès la livraison de la grande salle),
- le pont Jean-Jacques Bosc et l'aménagement de l'esplanade, dont la mise en service est prévue en septembre 2019.

A ces grands chantiers concomitants et localisés dans un périmètre restreint, s'ajouteront la réalisation de locaux d'activités sur les îlots K et L, de logements sur les îlots N2a/b, H1, H2, I, du groupe scolaire sur l'îlot S (livré pour la rentrée de septembre 2017), sans oublier la dernière phase de réalisation des espaces publics, notamment la voirie de desserte du parking de la grande salle.

Cette complexité opérationnelle et la réalisation simultanée de chantiers interdépendants, dans un temps court, et portés par des maîtrises d'ouvrage multiples, rend nécessaire un renforcement de la coordination des projets.

Pour garantir la coordination technique des chantiers tout en minimisant leurs impacts sur les habitants et les riverains, Bordeaux Métropole, aménageur de la ZAC, souhaite confier à un prestataire une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancé sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 du Code des marchés publics.

Cette prestation est organisée en 2 missions :

Mission 1 : synthèse initiale et constitution des outils de pilotage

Afin de s'assurer que toutes les conditions sont bien réunies pour que les opérations puissent être bien articulées entre elles d'un point de vue technique (calages fins des altimétries, du foncier et des réseaux) et calendaire, le prestataire :

- dressera l'organigramme de tous les intervenants connus (îlots, espaces publics)
- collationnera l'ensemble des plans d'exécution, les dossiers d'exploitation des entreprises attributaires de chaque maîtrise d'ouvrage, les éléments relatifs à l'impact des chantiers sur la circulation, les installations de chantier, les zones de stockage des matériaux, les délais sur un plan de synthèse
- récoltera l'ensemble des calendriers tenus à jour par chacun des OPC (ordonnancement pilotage coordination) des différents chantiers ;
- assurera la synthèse de l'ensemble des documents précédemment cités ;
- réalisera un plan d'installation des bases vies, avec les accès, les zones possibles de stationnement des véhicules d'entreprises, de stockage de matériaux, un plan de circulation pour accéder aux chantiers et pour les résidents.

Sur cette base, le prestataire définira l'ensemble des outils de pilotage permettant la réalisation de la prestation de coordination technique : plans d'installation des chantiers mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des chantiers, plan de circulation, planning global et plannings détaillés de chaque opération, rédaction de notes d'analyse et de synthèse venant commenter les plans produits, organigramme et des coordonnées des intervenants...)

Mission 2 : supervision et coordination des différents chantiers et actions effectuées par les maîtres d'ouvrages et leurs maîtres d'œuvre respectifs comprenant également le suivi des interventions des concessionnaires pour le compte de la maîtrise d'ouvrage globale du projet et la mise à jour des outils de pilotage développés au cours de la mission 1.

Cette prestation viendra en complément de celle d'Algoé qui assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'aménageur Bordeaux Métropole, permettant la coordination des tâches à réaliser et des calendriers des différentes opérations.

Le marché est prévu pour une durée de 4 ans à compter de sa notification, sans compter les périodes de validation et/ou de suspension.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) le 6 juillet 2015 et au journal officiel de l'Union européenne (JOUE) le 8 juillet 2015.

La date limite de remise des offres a été fixée au 17 août 2015 à 16h00.

Quatre offres ont été reçues.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 15 octobre 2015, a décidé d'attribuer le marché à la société Artélia pour un montant de 237 400€ HT.

En application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code général des collectivités territoriales, les projets de marché sont mis à la disposition des Conseillers métropolitains à la Direction de la commande publique.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code des marchés publics, et notamment ses articles 33, alinéa 3 et 57 à 59,

VU la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 15 octobre 2015, attribuant à la société Artélia pour un montant de 237 400€HT le marché Floirac – ZAC des Quais – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination technique inter projets

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE par sa décision du 15 octobre 2015 la Commission d'appel d'offres a attribué pour un montant de 237 400 € HT le marché Floirac – ZAC des Quais – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination technique inter projets à la société Artélia.

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer le marché Floirac – Zac des Quais – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination technique inter projets avec la société Artélia pour un montant de 237 400€ HT.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement du marché.

Article 3 : La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget annexe ZAC des Quais des exercices 2015 et suivants –chapitre 011– article 6045 – opération 84P075O001.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 octobre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

M. MICHEL DUCHENE

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 NOVEMBRE 2015

PUBLIÉ LE : 10 NOVEMBRE 2015